

Bordereau attestant l'exactitude des informations - MEAUX - 7701 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 03/12/2025 - 19699 - 2019 B 01567 - 851 789 552 - 30SA STUDIO

Désignation de l'entreprise <u>30SA Studio</u>										Néant ☐							
Adresse de l'entreprise <u>6 rue de la Mare Blanche</u>										<u>77186 Noisiel</u>							
Numéro SIRET * <u>8 5 1 7 8 9 5 5 2 0 0 0 1 1</u>										Durée de l'exercice en nombre de mois * <u>12</u> Durée de l'exercice précédent * <u>12</u>							
										Exercice N clos le <u>31122024</u>		Exercice N-1 clos le <u>31122023</u>					
ACTIF										Brut 1		Amortissements - Provisions 2		Net 3		Net 4	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012												
		Autres *	014		016												
	Immobilisations corporelles *		028	26 823	030	19 631	7 192	5 163									
	Immobilisations financières * (1)		040		042												
	Total I (5)		044	26 823	048	19 631	7 192	5 163									
STOCKS ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052													
		060		062													
	Marchandises *		064		066												
	Avances et acomptes versés sur commandes		068	25 296	070		25 296	15 624									
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	072	300	074		300	11 095									
		Autres * (3)	080		082												
	Valeurs mobilières de placement		084	80 605	086		80 605	54 881									
	Disponibilités		092	741	094		741	1 005									
	Charges constatées d'avance *		096	106 942	098		106 942	82 605									
	Total II		110	133 764	112	19 631	114 133	87 767									
PASSIF										Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2					
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120		1 000	1 000											
	Ecart de réévaluation		124														
	Réserve légale		126		100	100											
	Réserves réglementées *		130														
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)		131		46 620	85 316											
	Report à nouveau		134														
	Résultat de l'exercice		136		20 192	(38 696)											
	Subventions d'investissement		137														
	Provisions réglementées		140														
	Total I		142		67 912	47 720											
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges		154														
	Emprunts et dettes assimilées		156			7											
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164														
	Fournisseurs et comptes rattachés		166		1 844	3 012											
	Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)		169	17 555	43 141	36 376											
	Comptes courants d'associés		173														
	Autres dettes		175		1 235	651											
	Produits constatés d'avance		174														
	Total III		176		46 221	40 047											
	Total général (I + II + III)		180		114 133	87 767											
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195												
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	5 726											
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184												

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise 30SA Studio

Néant

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le 13 1 1 2 2 0 2 4

Exercice N-1 clos le 13 1 1 2 2 0 2 3

PRODUITS D'EXPLOITATION	CHARGES D'EXPLOITATION	PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	DÉDUCTIONS	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	23 214	354
Ventes de marchandises *	dont export et livraisons intracommunautaires	209							
Production vendue	biens	215							
	services *	217						145 390	43 960
Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)								
Production immobilisée *									
Subventions d'exploitation reçues									
Autres produits									1 479
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)								145 390	45 439
Achats de marchandises * (y compris droits de douane)									
Variation de stock (marchandises) *									
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)									
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *									
Autres charges externes * :	(dont crédit bail : mobilier 9 594 - immobilier)							29 700	19 967
Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 1 060)							3 112	6 493
Rémunérations du personnel *								60 000	42 500
Charges sociales (cf. renvoi 380)								28 689	10 840
Dotations aux amortissements *	(dont amortissement du fonds de commerce 255)							3 697	3 272
Dotations aux provisions									
Autres charges	(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259 dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260)							0	0
Total des charges d'exploitation (II)								125 198	83 073
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)								20 192	(37 634)
Produits financiers (III)									
Produits exceptionnels (IV)									
Charges financières (V)									
Charges exceptionnelles	(dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) 348)								1 062
Impôts sur les bénéfices *									
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)								20 192	(38 696)
B - RÉSULTAT FISCAL								20 192	314
Rémunérations et avantages personnels non déductibles *									
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles									
Provisions non déductibles *									
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)									
Divers*, dont intérêts excédentaires des epies-cis d'associés 247								3 022	
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option									
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime									
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime									
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime									997
Entreprise nouvelles (44. sections) 986	Zone franche urbaine (44. sections A) 987	Zones de restructuration de la défense (44. sections) 127	Zones de revitalisation rurales (44. sections) 138						342
(FR) France Rurales Revitalisation (art. 44 quinquies A) 181	Jeune entreprise innovante (44. sections A) 989	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 43 quinquies) 991	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sections) 992						350
Divers dont ZFA NG (44 quinquies) 345	Investissements et souscriptions outre-mer 344	Créance due au report en arrière du déficit 346							
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G		Zone de développement prioritaire (44. sections) 993							
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS								23 214	354
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)									
Déficits antérieurs reportables : * 39...52.8 dont imputés sur le résultat :									23 214
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS								0	372

Désignation de l'entreprise : 30SA StudioNéant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations corporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470	21 097	472	5 726	474		476	26 823	26 823
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490	21 097	492	5 726	494		496	26 823	26 823
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Fonds commercial		495		497		498		499		
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550		552		554		556		
	Autres immobilisations corporelles	560	15 934	562	3 697	564		566	19 631	
TOTAL		570	15 934	572	3 697	574		576	19 631	
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme				
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595		
TOTAL					596	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : 30SA Studio

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits imputés			983	23 214
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)			982	39 528
Déficits reportables			984	16 314
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)			982 bis	
Déficits de l'exercice			860	
Total des déficits restant à reporter (870=984+860)			870	16 314

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

EN

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2033-G 2025

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1

(1)

Néant ☒

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 4

N° SIRET

8 5 1 7 8 9 5 5 2 0 0 0 1 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

30SA Studio

ADRESSE (voie)

6 rue de la Mare Blanche

CODE POSTAL

77186

VILLE

Noisiel

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Capital Quotien

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EURL 30 SA STUDIO

Société à Responsabilité Limitée au capital de 1.000 euros
Siège social : 6 rue de la Mare Blanche 77186 Lognes
851 789 552 RCS Meaux

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE **DU 30 JUIN 2025**

L'an deux mille vingt- cinq,

Le 30 Juin,

A 18 heures,

La Société 30 SA STUDIO, EURL au capital de 1.000 € dont le siège est au 6, rue de la Mare Blanche, 77186 - Noisiel, immatriculée au RCS de Meaux sous le n° 851 789 552, représentée par Monsieur Emile NGOR, Gérant,

Associé unique, propriétaire de la totalité des MILLE (1.000) parts composant le capital de la société **30 SA STUDIO**.

A PRIS LES DECISIONS CI-APRES :

- Rapport du gérant sur les comptes annuels et l'activité sociale durant l'exercice clos le 31 décembre 2024,
- Approbation desdits comptes annuels,
- Quitus au Gérant,
- Affectation des résultats,
- Pouvoirs pour formalités,

PREMIERE DECISION

L'associé unique, après avoir pris connaissance des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024, du rapport de gestion sur les comptes annuels, approuve ces comptes se soldant par un bénéfice net de 20.192 euros, tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports

Elle approuve le montant global des dépenses et charges non déductibles visées par les articles 39-4 du C.G.I. d'un montant de 3.022 euros ainsi que l'impôt correspondant qui s'élève à 453 euros.

En conséquence, l'associé unique donne au Gérant quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice clos le 31 décembre 2024

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter la perte nette de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 20.192 euros comme suit :

- 20.192 euros dans le compte « Autres réserves ».

L'associé unique prend acte qu'il n'a été distribué, au titre des trois précédents exercices, aucun dividende :

Exercice :	Dividende par actions :
31/12/2023	0 €
31/12/2022	0 €
31/12/2021	0 €

TROISIEME DECISION

L'associé unique approuve la rémunération du gérant d'un montant de 60.000 euros ainsi que les cotisations sociales y afférentes pour un montant de 28.689 euros.

QUATRIEME DECISION

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie ou d'un extrait de ses délibérations en vue de l'accomplissement de toutes formalités de publicité prescrites par la loi.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique.

Associé unique
Emile NGOR

